Ce n'était que le début, il fallait pourvoir aux jours suivants : — Dès le lendemain matin, répartis par quartiers, tous les pauvres recevaient l'aumône quotidienne :

« Assavoir de pain pour chacun une livre et demye, un potaige et une petite pièce de chair. Et quelque peu de vin aux estrangiers.....

« Et ainsi fut fait tous les jours, depuis le vendredy dix-neuvième de may quinze cent trente et un, jusques au dimanche qui estoit le neuvième jour de juillet ensuyvant, qui font 52 jours entiers (10). »

E. RICHARD.

(*A suivre.*)

(10) Archives de la Charité, E, 86.